

## Annexe 1 DUER: Crise sanitaire

ID danger	Risques	Thème	Identification des dangers	Modalités d'exposition aux dangers	Moyens de prévention
1	Crise sanitaire	Travail à distance lié à la situation sanitaire exceptionnelle	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Isolement social et professionnel Affaiblissement du lien social professionnel Difficultés de management Perte d'informations Perte du sens du travail Non respect de la conciliation des temps vie privée/vie professionnelle Charge mentale élevée</p> <p>Environnement ou matériel inadapté : TMS , qualité de la connexion, accès aux serveurs et outils métiers Risque électrique Exposition accrue aux champs électromagnétiques (téléphone portable)</p>	<p>Consignes sur l'installation d'un poste de travail. Mise à disposition de clavier et écran supplémentaire. Formation sur l'organisation de travail à distance pour le télétravailleur et le N+1. Sensibilisation sur les risques à utiliser le téléphone portable. Mise à disposition de kits piétons.</p>
2	Crise sanitaire	Toutes tâches réalisées en présentiel	Port prolongé d'un masque	<p>Difficulté pour respirer Fatigue Déshydratation Augmentation des TMS</p>	<p>Adapter la charge physique et l'environnement : - réduction minimale des cadences et effort de 10% pour les masques simples et jusqu'à 25 % pour les FFP2 + = adapter la charge de travail et alléger les cadences ( pour les travaux physiques de port de charge par ex ) - si le travail est minutieux préférer les visières, - si les horaires sont allongés, au delà de 6 heures de travail continues, une pause d'une heure est plus que souhaitable. Renforcer la mise à disposition d'eau à proximité du poste de travail Aménager une pause sans masque de 15-20 min toutes les 2 heures pendant laquelle il faut donc boire - respirer naturellement.</p>
3	Crise sanitaire	Déplacements domicile-travail	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par projection. Contamination de surfaces. Contamination par contact avec des microgouttelettes ou de surfaces contaminées. Pénétration dans l'organisme entrainement du développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	<p>Porter un masque : soit un masque barrière dit "grand public" mis à disposition par les collectivités, soit un masque chirurgical. Privilégier les transports individuels. Décaler les plages horaires d'arrivée et de départ pour éviter une trop forte densité dans les transports, comme dans les bureaux.</p>
4	Crise sanitaire	Déplacement au sein des locaux du service et des campus	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par projection. Contamination de surfaces. Contamination par contact avec des microgouttelettes ou de surfaces contaminées. Pénétration dans l'organisme entrainement du développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	<p>Porter un masque fourni par l'établissement.</p>
5	Crise sanitaire	Conduite d'un véhicule de service	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surface par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	
6	Crise sanitaire	Télétravail		<p>Non respect de la conciliation des temps vie privée/vie professionnelle Charge mentale élevée Environnement ou matériel inadapté : TMS , qualité de la connexion, accès aux serveurs et outils métiers Risque électrique</p>	<p>Situation encadrée par la charte de télétravail de l'établissement. Assurance dédiée à la situation de télétravail. S'assurer de l'adéquation des outils de travail.</p>
7	Crise sanitaire	Travail dans un bureau individuel	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surface par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	<p>Privilégier le travail à distance. Le port du masque n'est pas indispensable dans cette situation. En cas de visite, respecter au moins 1 mètre de distance. Aérer si possible au moins deux fois par jour pendant 15 minutes.</p>
8	Crise sanitaire	Travail dans un bureau partagé et open space	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surface par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	<p>Privilégier le travail à distance. Le port du masque n'est pas indispensable si le bureau n'est occupé que par une seule personne simultanément. En cas de visite, respecter au moins 1 mètre de distance. Aérer si possible au moins deux fois par jour pendant 15 minutes. Nettoyer en partant toutes les surfaces fréquemment touchées par les mains (accoudoirs, surface du bureau, téléphone, interrupteurs...) Nettoyer le matériel commun (agrafeuse...).</p>
9	Crise sanitaire	Utilisation d'équipements communs (imprimantes/photocopieurs, relieuses...)	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	<p>Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.</p>	<p>Procéder à un lavage ou une friction des mains au gel hydroalcoolique avant et après chaque utilisation. Nettoyer les surfaces touchées par les mains après chaque utilisation.</p>

10	Crise sanitaire	Réunions	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Privilégier les réunions en visio conférence, même sur le lieu de travail. Adaptation du nombre de personnes dans les salles de réunion pour permettre de respecter la distanciation physique. Si 1 mètre au moins est possible en permanence entre deux participants, le port du masque n'est pas obligatoire. Eviter de se toucher le visage avec les mains. Se laver les mains avant et après la réunion et après la manipulation de documents.  Aérer autant que possible Désinfecter ou faire désinfecter toutes les surfaces en contact avec les mains : poignées, boutons, table, chaise... Évacuer les déchets régulièrement.
11	Crise sanitaire	Usage des locaux sociaux : salles de convivialité.	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Eviter les salles communes si possible. Dans le cas contraire, adapter le nombre de chaises pour permettre de respecter au moins 1 mètre de distance de chaque côté avec ses voisins. Se laver les mains avant et après l'accès aux locaux sociaux. Remplacer les torchons par du papier essuie-tout. Supprimer les carafes et condamner les fontaines à eau manuelle. Établir un planning pour limiter le nombre de personnes se regroupant dans les locaux sociaux. Supprimer les condiments communs (sel, poivre...). Mettre un affichage devant les distributeurs, les micro-ondes et les réfrigérateurs demandant aux personnes de se laver les mains avant et après utilisation de ces équipements et tout autre équipement commun, et leur demander de nettoyer les poignées avant et après chaque usage. Aérer le plus souvent possible et au moins 10 minutes à chaque fois. Nettoyer ou faire nettoyer les lieux de pause et salles de repas après chaque passage d'agent. Désinfecter toutes les surfaces en contact avec les mains : poignées, boutons, table, chaise, claviers de micro-ondes, portes des réfrigérateurs. Évacuer ou faire évacuer les déchets régulièrement.
12	Crise sanitaire	Usage des locaux sociaux : vestiaires et douches.	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Limiter le nombre de personnes dans ces locaux. Faire nettoyer la douche par la personne qui vient de l'utiliser. Gérer les flux entrées/sorties par des accès différenciés. Établir un plan de nettoyage/désinfection périodique des installations sanitaires. Les douches des salles de sports doivent être fermées tout comme ces salles.
13	Crise sanitaire	Activité de recherche en laboratoire	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Rappel : l'usage des blouses est strictement réservé à l'espace du laboratoire. Les gants sont interdits sur les poignées de portes, les ascenseurs, dans les circulations. Autant que possible, placer un manipulateur par paillasse, par sorbonne, par appareillage, par poste de travail. Ne pas hésiter à travailler en horaires décalés sur les postes très utilisés en vérifiant la situation de travail isolé. Si l'espace est partagé et que le respect des distances ne peut pas être assuré en permanence : port d'un masque en dehors d'autres risques pouvant conduire au port d'un autre type de masque. Aérer 10 minutes au moins plusieurs fois par jour (sorbonnes baissées le cas échéant). Nettoyer ou, si nécessaire, désinfecter les surfaces communes en fin de manipulation.
14	Crise sanitaire	Utilisation des salles	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Limiter la capacité d'accueil selon la réglementation : jauge. Réaménager les espaces publics : retirer des chaises, matérialiser les espaces non accessibles. Marquage au sol pour aider à la distanciation physique. Circulation différenciée entrée/sortie : Si cela n'est pas possible, circulation alternée, utiliser si la configuration du bâtiment s'y prête, une issue de secours pour créer une sortie. Mise en place d'un plexiglas de protection au niveau du pupitre d'accueil. Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le public à l'entrée de la BU. Mise à disposition de gel hydroalcoolique et de solution désinfectante pour les surfaces pour les agents. Port du masque, ou port de visière pour accueil public malentendant. Se laver rigoureusement les mains aussi souvent que possible et systématiquement après le service public.
15	Crise sanitaire	Utilisation de la carte d'étudiant	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Privilégier les recherches par nom dans Horizon. Limiter au maximum les manipulations des cartes : inviter les lecteurs à la présenter coté code-barre.

16	Crise sanitaire	Retour des ouvrages	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel). Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.  Problématique de capacités de stockage sur plusieurs jours (organisation et infrastructure) TMS liés à la manutention augmentée des ouvrages	Mise en quarantaine dès le retour des ouvrages : 4 jours. La désinfection des ouvrages n'est pas nécessaire.  Le retour des ouvrages peut-il avoir lieu avec la mise en place d'un système drive sur rendez-vous ?
17	Crise sanitaire	Prêt d'ouvrage	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Système de "drive" sur réservation pour éviter les regroupements.
18	Crise sanitaire	Prêt d'ordinateur au sein de la BU	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Ce service peut-il être suspendu jusqu'à nouvel ordre ? Désinfection après chaque utilisation : par qui, avec quoi ? Donner un kit de désinfection aux utilisateurs : quoi exactement ?
19	Crise sanitaire	Ordinateur fixe	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Mettre un film plastique type alimentaire sur les claviers à changer quotidiennement. Mettre à disposition du gel hydroalcoolique près des ordinateurs. Port de masque par l'utilisateur ou l'agent obligatoire. Inviter l'utilisateur à désinfecter son espace après utilisation.
20	Crise sanitaire	Salle de lecture	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Limiter le nombre de places pour conserver 4m2 par personne. Mise en place de plexiglas : sur quoi, à quelle fin ?
21	Crise sanitaire	Manipulation des chariots	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Désinfecter la zone touchée par les mains après chaque utilisation.
22	Crise sanitaire	Gestion du courrier entrant	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès.	Port de masque obligatoire Gants réservés à l'activité habituelle, c'est-à-dire pour éviter les taches d'encre sur les mains lors de la manipulation des journaux. Lavage de mains avant et après manipulation du courrier et des colis. La quarantaine des courriers et colis n'est pas obligatoire.
23	Crise sanitaire	Cours magistraux	Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19	Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne). Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entraînant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès. Risque d'augmentation de la charge de travail pour l'enseignant (volume horaire).	Port du masque fourni par l'établissement pour les enseignants si la distance avec les étudiants les plus proches est inférieure à 1 mètre. Port du masque pour les étudiants. Il sera nécessaire de répartir les étudiants avec une distanciation (1 siège sur deux et en alternant sur les rangées). Problème du manque de salle adaptée et de charge de travail pour l'enseignant. Cours magistraux en visio possible .

